

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2013)
Heft: 285-286

Artikel: La démocratie suisse est-elle manipulée? : "Spin doctors" ou théorie du complot?
Autor: Alliaume, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

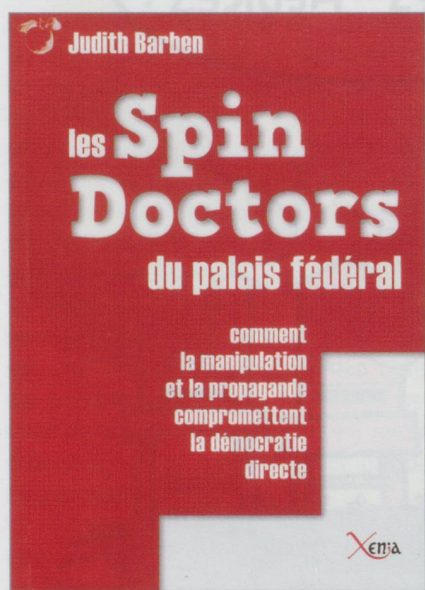
Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La démocratie suisse est-elle manipulée ?

« Spin doctors » ou théorie du complot ?

par Philippe Alliaume



La Suisse aime à souligner qu'elle dispose d'un des meilleurs systèmes démocratiques du monde et surtout un des rares dans le monde moderne qui ait su préserver démocratie directe et fédéralisme.

C'est à ce titre que le gouvernement diffuse avant chaque votation une brochure reprenant les avis des opposants ou initiants et son propre avis et que la constitution rappelle que les élus votent sans instructions. Vous qui résidez en majorité et peut-être votez en France, vous savez à quel point on aimerait d'une part être consultés autrement que par de très rares plébiscites et surtout recevoir des brochures non pas vantant les mérites des élus mais nous parlant un peu des projets de lois. Il faut dire que la dernière fois qu'on a consulté le peuple français par référendum, c'était pour la constitution européenne et qu'il a eu l'outrecuidance de voter non.

Le système suisse n'est pourtant pas exempt de quelques dérapages, comme lorsque dans le combat contre la récente initiative Minder, le lobby patronal Économiesuisse s'est fait prendre la main dans le sac à em-

baucher discrètement des étudiants pour leur faire dire « spontanément » tout le mal qu'ils en pensent sur des forums, ou, il y a vingt ans, quand toute la Berne officielle était mobilisée pour pousser le peuple à votre l'adhésion à l'EEE (voir notre numéro 281 pages 18 et 19).

Un ouvrage récent de la psychologue Judith Barben est paru aux éditions Xenia, sous le titre *Les Spin Doctors du Palais fédéral – comment la manipulation et la propagande compromettent la démocratie directe*. Bien que sa lecture ne m'ait pas du tout convaincu, il m'a paru utile de vous le signaler et d'ouvrir le débat sur le sujet afin de ne surtout pas le passer sous silence.

La préface est signée de l'ambassadeur Carlo Jagmetti, bien connu à Paris et malheureusement bien placé aussi pour savoir comment des actions de lobbying à l'intérieur de l'administration fédérale peuvent servir à écarter le courageux serviteur de son pays qu'il fut.

L'auteure allègue en préface que c'est une intervention d'un haut fonctionnaire de la Confédération qui aurait fait pression sur un grand éditeur suisse pour décourager ce dernier de publier son manuscrit, tout en reconnaissant la réalité de ses accusations. On aurait aimé en savoir plus, mais on en restera là.

Les premiers chapitres décrivent les techniques et théories de la manipulation en s'appuyant sur des exemples issus de la psychologie, de l'ex-RDA et de quelques autres démocraties du même type. Certes, cela pose bien le contexte. Mais encore ? La suite révèle des situations paradoxales, mais qui me semblent plus relever de la théorie du complot que de la démonstration de l'existence d'un complot.

À l'appui de la thèse, on rappelle par exemple les votes successifs concernant les rattachements du Laufonais ex-bernois : après qu'il eut été démontré que les pro-Bernois avaient détourné des fonds pour

influencer l'opinion, le peuple ayant dû revoter sur le rattachement, le second vote a totalement renversé les majorités, selon l'auteure. Mais pas un mot sur le second détournement d'opinion que constitue le fait d'exhiber une turpitude du gouvernement pour transformer un vote nécessairement protestataire en prise de position sur le fond. Sans blanchir pour autant l'ours, j'y vois surtout la revanche d'un groupe de « spin doctors » sur un autre.

De même, de longs développements montrent comment certains journalistes passent allègrement des médias aux couloirs du Palais et retour. Certes, mais alors qu'en déduire ? Qu'ils sont si influençables ? Ou tous pourris ? Que les départements fédéraux puisent leurs communicants dans les professionnels du sujet semble quelque peu normal.

Le jeu naturel de la démocratie

Un peu plus loin, au sujet de la campagne pour la révision totale de la Constitution fédérale, on apprend que l'administration aurait cessé d'imprimer des exemplaires de l'ancienne Constitution fédérale, non pas par souci d'éviter un gâchis de papier à la parution de la nouvelle, mais uniquement pour empêcher le peuple de comparer l'ancienne et la nouvelle. Dans un pays comme la Suisse où le texte est aussi diffusé, affiché et disponible, je m'interroge sur l'efficacité éventuelle de ce procédé. Et comme cela ne suffit pas, on souligne la perversité du choix graphique qui ornaient ces brochures, basé sur des croix fédérales afin selon l'auteure de faire croire qu'on maintenait les valeurs historiques de la Suisse. Mais le fait qu'une brochure de l'Administration fédérale au sujet de la constitution utilise le drapeau de la Confédération me paraît assez banal non ? Et manipulation suprême, face à une cam-



Parlement suisse, Berne

La salle des pas perdus du Conseil national

pagne assez violente, le gouvernement s'est permis d'adresser aux journalistes, qui l'ont reprise, une demande d'appel à une participation massive au scrutin. Dans un pays qui, il y a quelques décennies, prévoyait une amende pour ceux qui n'allaient pas voter, le fait d'encourager les citoyens à s'exprimer me paraît un acte politique assez acceptable. Qu'il ait nui à une minorité très active, sans doute, mais ne serait-ce pas le jeu de la démocratie que les majorités l'emportent sur les minorités ?

Autre exemple : au passage de l'ancienne à la nouvelle Constitution, l'article 95 « l'autorité exécutive et directoriale suprême de la Confédération est exercée par un Conseil fédéral » est devenu l'article 174 de la nouvelle « l'autorité directoriale et exécutive suprême de la Confédération est exercée par un Conseil fédéral ». Vous aurez noté – ou non – l'inversion qui fait passer directorial avant exécutif. L'auteure précise elle-même que ce faisant on a aligné le nouveau texte français sur le texte allemand préexistant alors qu'on aurait pu faire l'inverse. Certes mais de là à y voir une augmentation de pouvoir du CF manipulée par de vicieux « spin doctors »... Moi j'y vois surtout une regrettable habitude bien connue de penser

en (suisse-)allemand et de traduire ensuite en *welsche*, plus tard et si on a le temps.

Le regard critique du souverain

Mon propos n'est pas de vous raconter l'ensemble de l'ouvrage, où l'on vous parlera aussi des dessous de gros dossiers tels que ceux du rapport Bergier, de l'adhésion à l'OTAN, de la réforme de l'armée. Mais à chaque fois, la lecture me met mal à l'aise car j'ai l'impression qu'on affirme une thèse pour tenter de la démontrer ensuite et sans chercher à réfuter la thèse contraire ni à envisager d'autres explications, ce qui, d'un strict point de vue scientifique, mine la démonstration.

Saluons toutefois le rappel minutieux de toutes les dispositions légales et constitutionnelles qui en Suisse limitent ou tentent d'interdire toute tentative d'influence du peuple par les autorités. Mais la vivacité d'une démocratie me semble plus résider dans la capacité du souverain à apporter un regard critique sur ce que lui racontent ses autorités que dans l'interdiction, si facile à contourner, faite aux dites autorités. La seconde initiative Minder (UDC/SH), qui

visait à interdire l'accès du parlement aux lobbyistes a été rejetée par les sénateurs. Plusieurs parlementaires de tous bords indiquent ouvertement que les lobbyistes leur semblent utiles à leur propre information. Au passage on en a profité pour imposer un peu de transparence. Les lobbyistes mentionnent leur qualité sur leur carte d'accès et déclarent leurs intérêts sur une liste publiée sur internet.

Finalement, si je ne perçois pas la gravité ou la réalité des accusations que porte ce livre, c'est peut-être parce que je suis moi-même la victime inconsciente des « spins doctors » du Palais fédéral et de leurs probables émissaires de l'Hôtel de Bésenal. Si tel est le cas, ils sont très très forts, car je n'ai vraiment rien vu et rien senti.

Alors par prudence, je vous conseille la lecture de cet ouvrage, car ce n'est pas parce qu'il ne m'a pas convaincu que vous devez vous priver d'exercer votre esprit critique face aux possibles manipulations. ■

Les Spin Doctors du Palais fédéral – Comment la manipulation et la propagande compromettent la démocratie directe.

Judith Barben - Éditions Xenia